

# Congé paternité : le gouvernement le double mais fait preuve de frilosité

La question de l'inégalité entre hommes et femmes sur la durée du congé paternité avait été relancée durant l'été 2020 : les jeunes pères n'avaient, en France, droit qu'à 14 jours, ce qui semblait peu et, surtout, qui entraînait pour la mère une surcharge de responsabilités après la naissance de l'enfant. Le gouvernement avait donc annoncé qu'il changerait la loi.

28 jours en tout dont une partie obligatoire

Le 22 septembre 2020, le gouvernement s'est donc prononcé en faveur d'un allongement du congé paternité en France. Une annonce attendue puisque le gouvernement avait déclaré qu'il donnerait un avis avant la fin du mois de septembre. Il n'aura toutefois pas suivi les préconisations du panel d'experts.

Dès le 21 juillet 2020, mais pas avant, les jeunes pères pourront donc avoir jusqu'à 28 jours de congé paternité, et une partie de ces congés sera obligatoire. C'est le double qu'auparavant, mais c'est moins de la moitié que les préconisations des experts : ils avaient estimé que le congé paternité devait être d'un minimum de neuf semaines ce sera au final quatre semaines.

A noter, toutefois, que contrairement à auparavant, une partie de ce congé sera obligatoire avec, en cas de non-respect de l'employeur, une potentielle amende. De quoi inciter les jeunes pères à faire valoir leurs droits.

Employeur et Sécurité Sociale se partageront le coût

Du côté du financement, le gouvernement semble avoir tranché pour un financement partagé entre la Sécurité Sociale et l'employeur, mais pas à égalité : elle en prendra en charge l'intégralité ; l'employeur, lui, conserve à sa charge le congé naissance de trois jours.

La mesure devrait coûter un peu plus de 250 millions d'euros en 2021 car l'entrée en vigueur de la nouvelle durée se fera au milieu de l'été. Dès 2022, en année pleine donc, le coût pour la Sécurité sociale pourrait être de plus de 500 millions d'euros.

Mais c'est un coût assumé par le gouvernement : seulement 67% des jeunes pères français prennent leur congé paternité. Avec une partie obligatoire, le gouvernement espère que la tendance se généralisera et que les jeunes pères seront incités à prendre bien plus de congés que le minimum imposé dont la durée n'a pas été fixée : elle sera entre deux jours et deux semaines, les discussions étant toujours en cours.